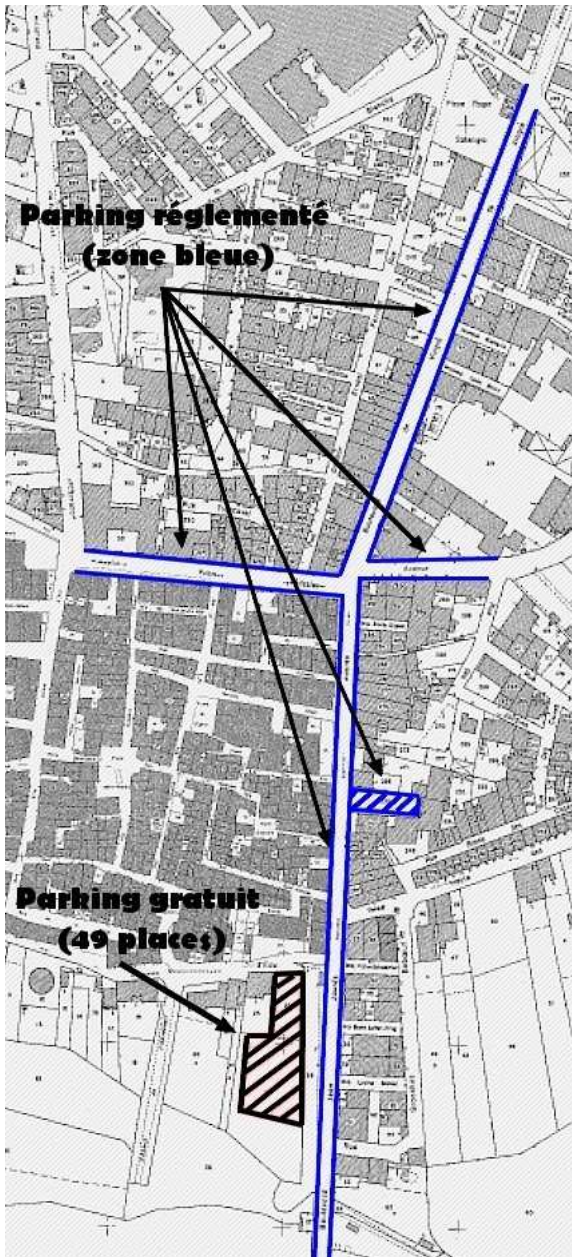
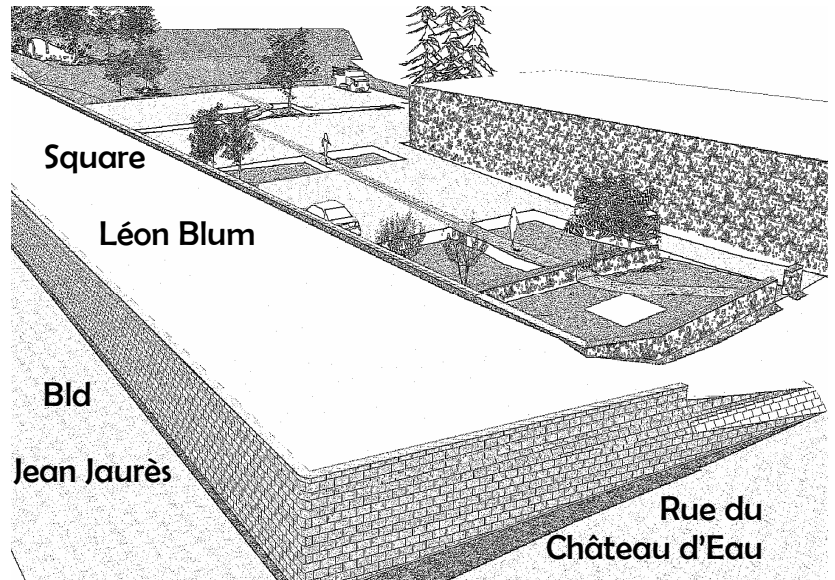


CREATION D'UN PARKING ET DE « ZONES BLEUES ».



Les travaux de création du nouveau parking, situé rue du Château d'eau, ont commencé à l'entrée du village.

Dès la mi-juillet, vous disposerez de 49 nouvelles places de stationnement à proximité du centre du village.



La Municipalité décide de mettre en place un système de « zone bleue » sur certaines rues du centre du village :

- Boulevard Jean Jaurès
- Boulevard de Vingré
- Boulevard Yvan Pélissier
- Une partie du Boulevard Général de Gaulle
- Parking Rouquet

Le principe est simple :

- Vous disposerez d'un disque qui vous permettra de stationner **gratuitement** le temps nécessaire (par plages de 1h30).
- Ce système sera bien entendu utilisé uniquement dans la journée de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi.

CUXAC POUR TOUS « L'alternative » Groupe d'opposition municipale.

Garcia Gilbert, Arino André, Bardière Francis, Lopez Nathalie, Querol Sébastien, Arenas J-Michel.

Certains points inscrits dans notre programme électoral, sont repris à leur façon, par les élus de la majorité actuelle : Création de places en zone bleue, et de nouvelles places de stationnements.

- Concernant cette zone, de nombreux emplacements ont déjà été matérialisés à la peinture bleue. Une réunion de simple information et non de concertation aux commerçants et aux riverains, à eu lieu par la suite en Mairie, le mardi 29 juin. Nous, élus d'opposition, nous n'avons été ni conviés à cette réunion, ni associés à ce projet. Dans ce dossier, nous aurions été, plus consensuels avec la population, et aurions réduit cette zone à "arrêts limités" qu'à seulement quelques places bien choisies, devant les commerces, afin d'en faciliter l'accès.

- Concernant le stationnement, véritable "casse tête" à Cuxac, des places arborées auraient pu être créées, sans trop de frais, place Salengro au niveau de "l'inutile kiosque à musique" et à l'emplacement de l'ancienne Mairie en lieu et place de la "controversée Médiathèque".

En tout état de cause, des places sécurisées pour les bus, doivent impérativement être créées. La protection de nos enfants vaut bien une remise en question. **Tiens ! Encore une idée ...!!!**



L'équité, le respect et la solidarité doivent, elles seules, guider la conscience de chacun.

Ville de
CUXAC-d'AUDE

LETTRE d'INFORMATION MUNICIPALE

Mairie : 04.68.46.68.68
C.C.A.S : 04.68.46.68.78
E-mail : mairie.cuxac.d.aude@orange.fr
Site: mairie-cuxacdaude.fr
Et en cas d'urgence :
Police Municipale : 04.68.46.68.72
Ou : 04.68.46.68.68

N° 15- JUILLET-AOUT 2010

EDITO DU MAIRE.

Chers Administrés,

Nous actualisons notre Plan Communal de Sauvegarde. Afin de répondre au plus près à vos attentes et de nous permettre la meilleure action en cas d'inondations, je vous demande de bien vouloir remplir le coupon réponse en cas de modification de votre numéro de téléphone.

Par ailleurs, vous avez sans doute remarqué que les places de parking de notre village ont pris des couleurs et que les travaux du parking « Escalais », rue du Château d'Eau, ont commencé. Tout cela afin de résoudre le délicat problème du stationnement dans le centre du village. Vous trouverez toutes les informations utiles au verso de cette lettre.

Votre Maire, Jacques POCIELLO.

MISE A JOUR DES DONNEES « MEDIALERT » DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.

L'objectif d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est de mettre en œuvre une organisation communale en cas de survenance d'évènements graves afin de sauvegarder les biens et les personnes.

Conscients du risque d'inondations toujours très présent sur la commune de Cuxac d'Aude, nous actualisons notre nouveau Plan Communal de Sauvegarde. Le dispositif « Médialert » permet d'avertir les personnes inscrites par un appel téléphonique avant, pendant, et après une alerte et leur indique la situation précise et la conduite à tenir.

Afin d'optimiser la performance de ce système, il est important que toutes les données enregistrées soient à jour. A ce titre, toute personne inscrite ayant modifié ses coordonnées ou souhaitant s'inscrire est priée de bien vouloir renvoyer le coupon réponse ci-joint en Mairie au plus tôt.

COUPON REPONSE

NOM :PRENOM.....
ADRESSE :

UN SEUL NUMERO FIXE OU MOBILE DE TELEPHONE :